

MODALITES
DE REALISATION

a) Détermination de l'administration de tutelle ; plusieurs peuvent être envisagées ; à l'Education nationale, le Centre national de la recherche scientifique ne paraît pas moins indiqué que l'Institut pédagogique national ; la direction des Bibliothèques ou des Archives que celle des Musées. Mais, étant donné le nombre et la variété des démarches et des fonctions, la présidence du Conseil peut aussi être envisagée.

De toutes façons, l'organisme ainsi défini ne se situe dans aucun des cadres existants ; il nécessitera donc un aménagement.

b) Affecter les locaux aux bâtiments civils et commencer la mise en état des salles d'exposition dès octobre 1958 grâce au reliquat de 15 millions sur les crédits d'acquisition.

c) Demander dès maintenant une subvention de la ville de Paris et le complément de crédits nécessaires au budget de 1959 pour effectuer en 1959 la mise en état du reste de l'immeuble.

N. B. — Le rapport de l'architecte M. Gouverneur, a été conçu de façon à permettre ces étapes successives de travaux.

d) Rassembler la documentation pour organiser une exposition de caractère général à l'automne 1959.

On peut espérer de cette façon, montrer de manière durable et efficace que : La Déportation, qui risque d'être la plaie de notre époque, a engendré une des plus grandes souffrances de l'humanité ;

La Résistance, en plus d'un soulèvement patriotique, a été un véritable Risorgimento, dont les fins peuvent être atteintes longtemps après que les causes en ont disparu.

(« Le Déporté » - oct.-nov. 1958.)

LE DEPORTE

N ° 202

Avril 1965

p. 12